

**Compte-rendu de la Réunion du  
Conseil Municipal du 12 décembre 2019**

**Date de convocation :**  
9 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre, à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Mr Sylvain LAMBERT, Maire

**Etaient présents :** Sylvain Lambert, Eric Moreaux, Martine Merelle, Christian Gatineau, Yves-Olivier Parizot, Sandrine Moreira Da Cruz, Christian Bou.

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 12  
Présents : 7  
Votants : 10

**Absents excusés et représentés :** Aurélie Grand représentée par Martine Merelle, Florent Pruvost représenté par Eric Moreaux, Corinne Daverdin représentée par Christian Gatineau.

Madame Merelle est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande que deux délibérations soient ajoutées à l'ordre du jour :

- La création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet et la suppression d'un poste d'adjoint technique CUI à temps complet
- Une demande d'aide financière auprès du PNR HVC relative au Conseil en Energie Partagée

Les élus n'émettent aucune objection.

**1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2019**

Monsieur le Maire fait lecture du procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

**2. CIG-Adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire 2020-2025**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque santé à hauteur de 50% pour l'assuré et ses ayants droits (ses enfants). La part du conjoint ne sera pas pris en charge.

**3. ALEC-Renouvellement de la convention Conseil en Energie Partagée**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Monsieur LAMBERT en tant que référent de la commune pour le CEP et l'autorise à engager un CEP avec l'ALEC SQY.

**4. Indemnités de conseil et de budget-année 2019**

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 7 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre, accorde au Comptable, Madame GAYRAUD Corinne, au titre de l'année 2019 une indemnité totale de 473.20€ brut soit 435.73€ net.

**5. SIAEP-Approbation des statuts**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du Syndicat. Le SIAEP devient le SEASY (Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines). Le logo sera changé également.

#### **6. INSEE-Convention relative à la transmission des données de l'état civil**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec la Direction Régionale d'Auvergne-Rhône Alpes de l'Institut national de la Statistique et des Études Économiques, portant sur la transmission des données de l'état civil.

#### **7. CART-Avis sur le Projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'information des demandeurs**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable sur le Projet du Plan Partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

#### **8. Comité des fêtes-rachat du lave-vaisselle**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'acheter le lave-vaisselle au comité des fêtes pour une valeur de 400,00 euros.

#### **9. DM2-BP2019**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la décision modificative suivante: la réduction du chapitre 21, article 2121 d'un montant de 1000€ reversé au chapitre 20, article 202.

#### **10. Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint technique territorial CUI à temps complet**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial à temps complet et la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial CUI à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

#### **11. CEP-Demande d'aide financière auprès du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite du PNRHVC une aide financière pour l'opération 5.2 Conseil en Energie Partagée phases 2 et 3, à hauteur de 50 % dans la limite de 3 500€ annuels concernant l'adhésion de la commune à l'ALEC SQY, pour les années 2019, 2020 et 2021.

#### **12. SEY78-Rapport d'activité 2018**

Électricité Répartition : 201 communes pour 1 007 139 habitants dont 10% de population rurale.  
Gaz répartition : 122 communes rurales soit 60% et 80 commune urbaines soit 40%.  
Au 30 décembre 2018, il y a 478 375 compteurs prévus sur le territoire SEY dont 300 394 posés.

#### **13. SEY78-Fiche communale ENEDIS 2018**

Répartition client : 496 en basse tension ( $\leq 36$  KVA) ; 5 en basse tension ( $> 36$  KVA) et 1 client en haute tension. Le nombre de compteurs Linky posés sur la commune est de 367 ; il en est prévu 482.

#### **14. SITCOM-Rapport d'activité 2018**

Le SICTOM a un excédent de fonctionnement de 1 389 886.24€ et qu'il continue à rembourser ses emprunts.

Entre 20 et 30% des matières plastiques sont recyclées. Le reste est brûlé et non enfoui.

#### **15. Informations et questions diverses**

Urbanisme : DIA+DP+PC ; Demande d'abattement à la base en faveur des personnes handicapées pour la taxe d'habitation ; Repas élus/agents ; Date prochain CM ; Réunions ; Pot du Maire ; Terrain Rossi ; Fondation du Patrimoine ; DIAG 78 ; Jazz à tout'heure ; Elections Municipales ; Conseil Communautaire ; Ateliers techniques ; Garage Ribeiro.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire, Sylvain LAMBERT

